

Ouverture sur procédure exceptionnelle d'un poste de chercheur,
sur fonds extérieurs, à l'UCL,
au Centre Charles De Visscher pour le droit international et européen (CeDIE),
en **Droit des étrangers**

Descriptif

Le Centre Charles de Visscher pour le droit international et européen engage un chercheur à temps plein en droit des étrangers pour une période de dix-huit mois (avec la perspective de poursuivre une recherche doctorale pendant 4 ans).

La recherche portera principalement sur la jurisprudence du Conseil du contentieux des étrangers, de la Cour européenne des droits de l'homme et de la Cour de Justice de l'Union européenne dans le domaine de l'asile.

Conditions de candidature

- Maîtrise en droit avec grade ;
- Intérêt pour le droit des migrations et le droit international (des droits de l'homme et européen). Une expérience pratique dans le domaine est un atout
- Aptitude à la recherche en droit, accentuée par un projet de thèse doctorale,
- Langues : maîtrise excellente du français ; bonne connaissance du néerlandais et de l'anglais .

Echéances

Les candidatures doivent être rentrées pour le 15 décembre 2010 minuit au plus tard par mail, accompagnées d'un CV, des notes des cinq dernières années et d'une lettre de motivation auprès de

Professeur Jean-Yves Carlier
Président
Centre Charles De Visscher pour le droit international et européen
jean-yves.carlier@uclouvain.be

avec copie à

Professeur Sylvie Saroléa
Centre Charles De Visscher pour le droit international et européen
sylvie.sarolea@uclouvain.be

Le candidat n'oubliera pas d'indiquer toutes les coordonnées auxquelles il est possible de le joindre en ce compris un téléphone portable.

Les candidats retenus sur dossier feront l'objet d'une audition, en principe le mardi 21 décembre 2010 après midi.

L'entrée en fonction est prévue début 2011.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du Professeur Sylvie Saroléa à l'adresse mail indiquée ci-dessus.